

PROFIL DE POSTE

Agent technique polyvalent (H/F)

Temps de travail : 37 H 30 avec 14 jours de RTT

Cadre d'emplois : Catégorie C - Agent technique principal de 2^{ème} classe

Filière : Technique

Poste à temps complet

Positionnement hiérarchique : Sous l'autorité du Responsable du Services Des Espaces Verts et Propreté

Grigny-sur-Rhône, ville dynamique, innovante et durable de 10 000 habitants, située au sud de la Métropole de Lyon, recrute un agent technique polyvalent (H/F).

Sous la responsabilité du Chef d'équipe Patrimoine Bâti, vous contribuerez à l'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs en garantissant la qualité durable et paysagère des sites. Vous veillerez à maintenir des espaces publics propres, accueillants, sécurisés et adaptés aux usagers. Vous contrôlerez également la fermeture des bâtiments et des parcs lors de vos tournées afin d'assurer la protection des biens communaux.

Activités et tâches principales du poste :

ACTIVITÉ 1 : Vérification de la mise en sécurité des bâtiments en fin de journée

- Contrôler la fermeture des bâtiments communaux ainsi que la mise en place des dispositifs d'alarme, lorsque cela est requis.
- Procéder à l'extinction des éclairages si nécessaire et remonter tout dysfonctionnement observé auprès des services compétents.
- Assurer l'aération des locaux en période de fortes chaleurs (période estivale, canicule)

ACTIVITÉ 2 : Réalisation des petites opérations de maintenance et manutentions

- Effectuer les interventions de maintenance légère dans les établissements scolaires (fixations, remises en état mineures, etc.) conformément aux fiches techniques établies.
- Assurer le déplacement et la manutention d'équipements ou de mobilier au sein des classes ou entre différents locaux.

ACTIVITÉ 3 : Déneigement des voies publiques

- Assurer, conformément au plan communal de voirie hivernale, le déneigement des voies de circulation et des trottoirs des services publics en horaires de soirée.

ACTIVITÉ 4 : Identification et signalement des dysfonctionnements

- Repérer toute anomalie ou dégradation au sein des sites d'intervention.
- Informer promptement les responsables concernés en cas de constat de dysfonctionnements ou détériorations.

- Proposer des mesures d'entretien ou d'intervention préventive ou curative adaptées.
- Identifier les anomalies pouvant constituer un risque pour la sécurité des usagers ou des agents.

ACTIVITÉ 5 : Entretien des espaces publics et des bâtiments municipaux

- Réaliser le nettoyage manuel ou mécanisé des espaces publics.
- Assurer l'entretien sanitaire des installations publiques (sanitaires, locaux communs, etc.).
- Procéder à l'élimination des déchets divers (dépôts sauvages, encombrants, sacs, etc.).
- Effectuer le ramassage des feuilles mortes et le désherbage manuel ou mécanique des voies publiques.
- Appliquer les absorbants nécessaires en cas de pollution de surface.
- Supprimer les affichages sauvages ainsi que les graffitis et tags.
- Garantir l'ouverture et la fermeture des parcs municipaux.
- Effectuer les opérations spécifiques de nettoyage dans les bâtiments (dépoussiérage, enlèvement des toiles d'araignée, etc.).

ACTIVITÉ 6 : Entretien des équipements et respect des consignes de sécurité

- Respecter et faire appliquer les règles de sécurité collective et individuelle liées à l'utilisation des matériels, outils et produits.
- Veiller à l'entretien régulier et au bon fonctionnement des équipements, outils, matériels et véhicules mis à disposition.

OPÉRATIONS DIVERSES

- Participer à la préparation et à l'installation des décorations en lien avec les événements municipaux.
- Contribuer aux opérations liées à l'écopâturage sur le territoire communal.

En raison de la nature polyvalente du poste, l'agent pourra être ponctuellement mobilisé pour :

- Assurer le transport de matériel et la mise en place lors des fêtes et cérémonies.
- Intervenir sur des travaux relatifs au patrimoine bâti.
- Assurer le remplacement temporaire d'un agent technique communal.
- Répondre à toute demande émanant de la Direction, dans le cadre d'activités correspondant à ses compétences professionnelles.

Du fait du caractère polyvalent du poste, l'agent pourra être amené à réaliser, de manière ponctuelle, d'autres missions en lien avec ses compétences, notamment en appui à certains services ou événements communaux.

Ces missions complémentaires, qui pourront être ajoutées selon les besoins du service, s'inscrivent dans une démarche de coopération transversale, dans l'intérêt du bon fonctionnement de la collectivité.

Relations fonctionnelles :

- Service environnement,
- Service Patrimoine Bâti,
- Service Espaces Verts
- Agents communaux
- Elus
- Associations, Administrés

Positionnement hiérarchique :

- Sous l'autorité du Chef d'équipe Patrimoine Bâti

Exigences requises :**Connaissances techniques**

- Maîtrise des règles d'utilisation des machines et équipements
- Connaissance des normes d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels

Savoir-faire

- Réalisation d'un travail soigné, dans le respect des normes en vigueur
- Utilisation adaptée du matériel selon les tâches confiées
- Manipulation sécurisée d'outils ou d'engins potentiellement dangereux
- Application rigoureuse des consignes de sécurité et du règlement intérieur
- Capacité à organiser efficacement son temps de travail

Savoir-être

- Rigueur, méthode, sens de l'organisation
- Esprit d'équipe et qualités relationnelles
- Discréption, écoute, patience, diplomatie
- Réactivité et capacité à faire preuve d'initiative
- Autonomie dans la gestion des missions
- Capacité à rendre compte et à prendre en compte les remarques professionnelles
- Disponibilité, notamment vis-à-vis des usagers et dans un cadre de travail polyvalent
- Appliquer le règlement intérieur et les consignes de sécurité.
- Grande disponibilité vis à vis des administrés ou autre public, garant de l'image du service public avec nécessité d'avoir une attitude, un comportement ou une tenue vestimentaire irréprochable.

Cadre statutaire :

Catégorie : C

Filière : Technique

Cadres d'emplois : Agent Technique

Moyens (humains, matériels, financiers...) mis à disposition :

- Téléphone portable avec obligation d'être joignable durant le temps de travail
- Matériel d'entretien (débroussailleuse, tronçonneuse, faucheuse, tondeuses, souffleuse, instruments de mesure, ect...)
- Véhicule de service, mini tracteur, tondeuse auto portée
- Équipements de protection individuelle (gants, chaussures, combinaison/blouse, lunettes, casque anti-bruit, ect...) avec obligation d'utilisation selon l'activité

Conditions et contraintes d'exercice :

Horaires :

- Sur 5 jours : du lundi au vendredi entre 15h00 et 22h30.
- Néanmoins, les horaires et les jours peuvent être irréguliers avec une amplitude variable en fonction des obligations liées à la fonction : disponibilité et flexibilité par rapport aux

contraintes météorologique (sécheresse, neige, tempête, inondations, ect...), et en fonction des manifestations/événements sur la commune. Travail matin, nuits et disponibilité le week-end si nécessaire)

Vous pouvez envoyer votre candidature à l'adresse mail suivante : sarmougom@mairie-grigny69.fr